

Cycle de conférences de l'AFDT Grand Est



Le régime social et fiscal des indemnités de rupture du contrat de travail

après les deux arrêts rendus en 2018
par la 2^e chambre civile
de la Cour de cassation

Faculté de droit de Nancy
Amphi AR06 • 13 Place Carnot

NANCY



UNIVERSITÉ DE NANCY
FACULTÉ DE DROIT
SCIENTIFICES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
DE NANCY

Pour les avocats, journée validée au titre
de la formation continue des avocats

Jeudi 31 janvier 2019
17h-19h

Entrée gratuite mais inscription préalable obligatoire
par mail : irt-secretariat@univ-lorraine.fr

(à partir de septembre, l'accès aux conférences
de l'AFDT Grand Est nécessitera d'être adhérent à l'AFDT)



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



IRT INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

IFG

CONFÉRENCE

Le régime social et fiscal des indemnités de rupture du contrat de travail

SÉANCE PRÉSIDIÉE PAR

Maître Laurent Paté
Avocat / Barreau de Metz

MOTS D'ACCUEIL

Yann Leroy
Directeur / Institut
Régional du Travail

Patrice Adam
Professeur / Faculté de Droit

INTERVENANTS

- Kristel Meiffret
Maître de conférences
Université de Lorraine
- Aurélie Filliard-Henlé
Directrice du recouvrement, du contrôle
et des affaires juridiques / Urssaf Lorraine
- Sébastien Noël
Responsable régional Réglementation
et Sécurisation juridique / Urssaf
Lorraine - Expert juridique Acoess / Lorraine
- Stéphane Dagas
Directeur des moyens, de la communication
et des partenariats / Urssaf Lorraine
- Diane Morini Chanterau
Avocate fiscaliste / cabinet Fidal

CONTACTS

Nancy/Metz

patrice.adam@univ-lorraine.fr
yann.leroy@univ-lorraine.fr

Strasbourg

moizard@unistra.fr

Besançon

benoit.geniaut@univ-fcomte.fr

Mulhouse

chrystelle.lecoeur@uha.fr

Fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Association française de droit du travail et de la sécurité sociale (AFDT) offre un cadre d'échanges et de travaux en commun à tous ceux qui se vouent à l'étude et à la pratique du droit du travail et du droit de la sécurité sociale. Universitaires, magistrats, avocats, partenaires sociaux, administration du travail, DRH, tous ceux qui font et pratiquent le droit social y trouvent une place et un rôle actif.

Aujourd'hui l'AFDT s'implante dans le Grand Est de la France. En un temps où le droit social connaît de profonds bouleversements, il a semblé en effet utile, sinon nécessaire, à certains enseignants-chercheurs, spécialistes de la matière, et rattachés à différentes universités (Nancy, Strasbourg, Mulhouse...) d'unir leur force, d'œuvrer en commun, pour penser les évolutions actuelles du droit des relations salariées de travail. Penser ces évolutions avec ceux qui les font ou ceux qui les vivent. L'AFDT Grand Est aura ainsi vocation à proposer régulièrement à ses adhérents, partout dans notre grande région (aux frontières un peu élargies), rencontres, conférences-débats, colloques, workshop, ateliers thématiques...

Ces différentes manifestations seront validées au titre de la formation obligatoire des avocats.

Accessibles d'abord sous simple condition d'inscriptions préalables, elles seront ensuite réservées aux adhérents de l'AFDT, à jour de leur cotisation, à compter du 1^{er} septembre 2019.

Adhésion (et tarifs) en ligne sur le site
afdt-asso.fr



Association Française de Droit
du Travail et de la sécurité sociale